

## De l'action du géographe au géographe acteur, réflexions autour du parcours d'un géographe pragmatique : Michel Phlipponneau

« Tant qu'il y a une pluralité d'interprétations,  
les choses sont à l'abri de la folie des connaissants  
qui croiraient avoir déterminé les objets une fois pour toutes »  
Peter Sloterdijk, Critique de la raison cynique, 1985.

« The soul's joy lies in doing »  
Hubert-L. Lyautey - 1916

« Par ses applications, la géographie contribue à construire un monde meilleur » (1960). Cette profession de foi, Michel Phlipponneau la défend depuis plus de cinquante ans. En véritable lampadophile de la géographie appliquée, il s'est consacré à promouvoir une conception dans laquelle le géographe témoigne d'« une intentionnalité stratégique » (M. Lussault, 2003). L'utilisation de l'expression « géographie appliquée » par Michel Phlipponneau provoquera un débat parmi les géographes. Plus qu'« une hésitation terminologique » (J. Beaujeu-Garnier, 1975), c'est l'hésitation d'une profession à s'engager dans une démarche contraire aux principes du paradigme vidalien dans lequel elle a été formée qu'exprime ce débat. Dès le début des années cinquante, l'engagement de Michel Phlipponneau en tant qu'expert auprès d'entreprises privées ou d'organismes publics, notamment le CELIB<sup>1</sup>, le conforte dans cette orientation. Les difficultés à faire aboutir des propositions qu'il considère comme nécessaires pour le développement de la Bretagne vont l'amener à franchir le Rubicon en s'engageant politiquement. Candidat aux élections législatives de 1967, 1968 et 1973, élu conseiller général de Rennes de 1973 à 1985, conseiller régional de 1977 à 1986, il devient premier adjoint au maire de Rennes chargé de l'urbanisme et président du Conseil du district de Rennes de 1977 à 1989. Qu'est-ce que le parcours d'un géographe pragmatique comme Michel Phlipponneau peut nous apprendre quant à la place de l'acteur-géographe dans l'espace social ?

### LE GÉOGRAPHE, EXPERT ET / OU ACTEUR ?

Le terme acteur suppose une capacité à agir sur un territoire, une tendance, un groupe, des opinions. Lors du colloque CNRS de géographie appliquée à Strasbourg en 1961, Jean Bastié ne donna son accord à la définition proposée pour la géographie appliquée que sous réserve de préciser « que le rôle du géographe n'est pas évidemment de prendre des décisions et de veiller à leur exécution, mais d'étudier les problèmes, d'indiquer les solutions, les conditions à réaliser pour chacune, leurs conséquences possibles » (Extrait, 1962, p. 75). C'est que l'action, le pragmatisme et ainsi les finalités des recherches géographiques soulèvent une ambiguïté quant au statut du géographe et de sa fonction.

Est-il un expert ? Dans ce cas, en sa qualité d'universitaire, il doit rester neutre et objectif, capable de témoigner en apparaissant comme le représentant d'une « science pure » et assurée. Souvent sollicité, Michel Phlipponneau a été appelé, au titre d'expert, par l'O.C.D.E., par l'U.N.E.S.C.O., par des entreprises privées, comme ont pu l'être d'autres géographes comme M. Le Lannou, M. Pardé ou C.P. Péguy par exemple.

<sup>1</sup> Comité d'Etudes et de Liaisons des Intérêts Bretons.

Est-il un acteur ? Un géographe qui, en tant que « professionnel » participe par ses travaux à l'évolution de l'organisation de la région et agit, directement ou indirectement, sur l'espace social.

Pour Michel Phlipponneau, c'est sa qualité d'expert qui confère sa place au géographe et qui définit une géographie des acteurs. L'expertise est une nécessité pour légitimer le rôle que le géographe peut jouer dans une équipe de travail. Ainsi, selon lui, le géographe peut mieux qu'un autre, car il a une vision globale et synthétique de l'espace, œuvrer à son organisation. Son expertise est un préalable, une justification de l'action et du pragmatisme dont il doit faire preuve. Mais la proximité de l'expert avec les responsables économiques ou politiques « décideurs » va poser la question des limites entre l'expertise et l'action. Être responsable d'une commission d'expansion économique, être membre d'un organisme de planification ou d'aménagement amène à s'investir non seulement dans les propositions d'orientations mais parfois dans l'élaboration même des décisions. Savoir où s'arrête le rôle de l'expert et où commence la responsabilité du décideur est parfois difficile. Lorsque Michel Phlipponneau écrit qu'entre 1961 et 1967, en tant que président de la commission d'expansion économique du CELIB « *j'ai pu orienter la politique économique et d'aménagement de la Bretagne*<sup>2</sup> », s'agit-il d'un propos d'expert ou d'un propos d'acteur-décideur ? Or, à cette époque, il participait aux travaux de ces organismes en tant qu'universitaire expert.

Il va mettre en pratique cette conception d'une géographie utilitaire au travers de nombreuses expériences de terrain. Cela le conduira également à un engagement citoyen qu'il assume pleinement.

#### CHOISIR SON CAMP : L'AFFIRMATION DU GÉOGRAPHE-CITOYEN OU MICHEL PHILIPPONNEAU, ACTEUR ET ELU

Son engagement politique l'amène à présider de nombreux organismes (agence d'urbanisme, société de rénovation urbaine, syndicat de distribution des eaux, ...) ou à être membre de nombreux conseils d'administration de sociétés d'économie mixte (la SEMAEB), d'offices ou de sociétés d'HLM et de la commission départementale d'urbanisme commercial. Rénovation urbaine, distribution des eaux, zone industrielle..., toutes les fonctions qu'il assume, et cela à différentes échelles, correspondent à une compétence du géographe, celle, selon lui, d'appréhender globalement un espace dans sa diversité et sa complexité. C'est peut être comme cela que Michel Phlipponneau démontre le mieux en quoi le géographe peut, plus que d'autres, « *avoir une capacité à être un acteur politique* » ( Jean Billet, Colloque du Sénat, 1999). Or, « *la politique c'est l'exercice d'un pouvoir, et le pouvoir s'exerce (...) sur un territoire*<sup>3</sup> » ...et sur des Hommes.

M. Phlipponneau souligne l'ambivalence et le lien étroit existant entre géographie et politique. Ce lien a d'ailleurs été l'objet d'un colloque organisé au Sénat en janvier 1998 sous la présidence de Claude Saunier sous l'intitulé : « Le géographe, acteur politique ». Il apparaît que le géographe est autant géographe que citoyen et ne peut s'extraire de la société dans laquelle il vit (et qu'il étudie). Modelé par son environnement et lui même modélisateur des organisations spatiales, il étudie un espace où le facteur politique est, selon M. Phlipponneau, primordial dans la mesure où les différents choix, au sens des *pattern variables* de Talcott Parsons, modifient l'espace en privilégiant certains facteurs.

Pour lui, d'une part, toute action - que ce soit celle du géographe ou de tout autre acteur social - intervient dans un cadre politique que l'on ne peut ignorer et, d'autre part, pour reprendre la pensée de J. Gottmann,(1992) « *l'espace géographique est le contenant du processus politique* ». Les structures politiques conditionnent les choix et l'efficacité des mesures mises en place et « l'expert » ne peut les ignorer. Réintroduire le géographe dans l'action, c'est redécouvrir le politique au sens de « *l'ensemble des processus et des rôles*

<sup>2</sup> *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 1996

<sup>3</sup> Claude Saunier, alors sénateur-maire de Saint-Brieuc, lors du colloque au Sénat en janvier 1998, *Le géographe acteur politique*, *Acta géographica*, Hors série n°171, 1999

*sociaux par lesquels sont effectivement prises et exécutées les décisions qui engagent et obligent tout le groupe* » (J.W. Lapierre, 1977).

Pour Michel Phlipponneau, le géographe redevient un acteur reconnu dans la société au terme d'une évolution qui le conduit « *de l'analyse descriptive et explicative à la prospective, aux propositions d'actions, puis à l'action elle-même.* » (1986, p.10). Pour lui, toute recherche géographique est susceptible de donner lieu à des applications et tout géographe est apte à y procéder et à jouer un rôle social. On le voit, le parcours n'est pas borné et, selon ce point de vue, rétablir le politique c'est réintroduire la dimension politique dans la réflexion géographique mais c'est aussi accepter d'intégrer la sphère politique elle-même.

#### MICHEL PHLIPPONNEAU ET LA RAISON DE L'ACTION

Michel Phlipponneau s'engage politiquement en souhaitant faire entendre « la raison géographique » autrement dit ce que l'expert géographe considère comme souhaitable pour le développement du territoire. L'axiome qui transparaît en filigrane dans ses travaux et qui permet d'analyser l'interaction entre géographie « fondamentale » et géographie « appliquée » est la notion d'utilité.

La question de l'utilité de la science est permanente, imagine-t-on une science... inutile ? Mais ce sont les réponses que l'on est susceptible d'apporter qui sont affectées de contingences chronospaciales. Les questions connexes sont : une géographie utile, pour qui ? pour quoi ? comment ? Les réponses que Michel Phlipponneau suggère reposent sur la proposition de restaurer la fonction sociale de la géographie. Celle-ci doit servir à améliorer les conditions de vie d'une population sur un territoire. Emile Durkheim<sup>4</sup> disait : « *la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'aidait à résoudre les problèmes sociaux* ». Cette formule, Michel Phlipponneau pourrait probablement la reprendre pour l'appliquer à la géographie. Pour lui, l'utilité est en rapport avec la société. Le savoir doit être mis au service des populations... et de leurs dirigeants. « *Les recherches de géographie appliquée sont directement ou indirectement fonction de « problèmes », de « difficultés », de « malaises », de « déséquilibres » qu'il s'agit, pour le gouvernement, de résoudre, de surmonter* » écrit Yves Lacoste (1976, p.128). Ainsi, la géographie qu'elle soit fondamentale ou appliquée n'est pas neutre.

La notion de pouvoir est au cœur de cette géographie pratique. D'abord à travers le pouvoir du géographe-expert qui peut proposer des mesures « *pour aménager l'espace en tenant compte du bien commun* » (M. Phlipponneau, 1960) et qui dispose ainsi du pouvoir d'agir sur l'évolution d'un territoire. Mais aussi le pouvoir d'une géographie-science qui peut alimenter un discours et être utilisée par un pouvoir politique.

Etre acteur suppose une action sur les territoires, la mise en place de structures et d'organisations volontaires. Or, la politique de la ville permet de souligner les limites des implications des chercheurs et des géographes. Si la géographie ambitionne « *l'analyse des processus qui produisent, modifient (...) les formes géographiques* » (Hervé Gumuchian et alii, 2003), cela revient à dire que les géographes acteurs étudient et analysent les conséquences et résultats de leurs propres actions ! C'est ainsi que Renaud Epstein remarque les insuffisances notables en terme de réflexivité et d'évaluation des politiques successives de la ville. Il évoque à ce propos « *un échec normatif* » (2005).

Depuis cinquante ans, de nouveaux paradigmes se sont imposés aux géographes. Michel Phlipponneau représente l'exemple du géographe totalement impliqué dans la sphère sociale et confronté à la difficulté de se faire entendre en tant que géographe expert. Comme acteur (politique) il se trouve face au principe de « sommation » développé par l'économiste Kenneth Arrow c'est-à-dire à la difficulté du passage à opérer entre préférences individuelles

---

<sup>4</sup> Cité par Raymond Aron, 1962, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Idées/Gallimard, 378 p

et volonté collective. Si, aujourd'hui, nul ne remet en cause la dimension sociale du rôle du géographe, son action reste pour une large part à analyser. Il s'agit là d'une perspective stimulante si, comme l'écrivait Voltaire « *La géographie est le seul art dans lequel les derniers ouvrages sont toujours les meilleurs* » !

#### BIBLIOGRAPHIE

- LAPIERRE Jean-William., 1977, *Vivre sans Etat ? Essai sur le pouvoir politique et l'innovation sociale*, Seuil
- PHLIPPONNEAU Michel, 1960, *Géographie et action. Introduction à la géographie appliquée*. A. Colin, 227p
- PHLIPPONNEAU Michel, 1999, *La Géographie appliquée. Du géographe universitaire au géographe professionnel*, Paris, A. Colin, 299p
- PHLIPPONNEAU Michel, 1996, La géographie au service du développement local: l'exemple de la Bretagne, *BAGF*, n°5, pp 441-447
- PHLIPPONNEAU Michel, 2000, Les formes d'intervention des géographes dans l'action politique et l'aménagement en France dans « La géographie à l'aube du XX<sup>em</sup> siècle » *Acta Géographica*, Hors série n°1502 bis, p 33-36
- BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, 1975, Les géographes aux services de l'action, *Revue internationale des sciences sociales*, n°2, vol XXVII, p 290- 302
- ROBIC Marie-Claire et alii, 1996, *Géographes face au monde*, l'Harmattan, Histoire des sciences humaines, 463 p
- CNRS, 1962, *Colloque national de géographie appliquée de Strasbourg en 1961*. Paris, 145 p
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Editions Economica, Paris, 186p
- EPSTEIN Renaud, 2005, Quelles perspectives pour la politique de la ville, Site Resoville : [www.resovilles.com/downloads/ressourcesdoc/perspectives\\_polville.pdf](http://www.resovilles.com/downloads/ressourcesdoc/perspectives_polville.pdf)